



Programme détaillé de la formation

N° SIRET : 35023305200058
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 72330911933 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION NOUVELLE
AQUITAINE (CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT)

Colloque Psychologie Positive et Bien-être : Pour une psychologie de la santé

Débute le : 20/11/2019

Durée en jours : 2

Mercredi 20 Novembre 2019 : 9h / 17h (buffet déjeunatoire sur place inclus)

Matinée :

« **Psychologie positive : Est-il possible d'être heureux et lucide ?** » : **Ilios KOTSOU**, Docteur en psychologie et Maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, chercheur associé au sein de la chaire Mindfulness, bien-être au travail et paix économique de Grenoble École de Management. Auteur et co-auteur de divers articles scientifiques et ouvrages dont « Petit cahier d'exercices de pleine conscience » et « Psychologie positive : le bonheur dans tous ses états. »

« **Neurodéveloppement et bienêtre** » : **Pr. Pierre BUSTANY**, Neurophysiologiste et Neuropharmacologue, spécialiste de psychophysiology. Professeur de Médecine au CHU de Caen en pharmacologie, Ecole Normale Supérieure, Agrégé de Biochimie-Physiologie, Docteur ès sciences en neurophysiology, Médecin et Agrégé de Pharmacologie fondamentale.

Après-midi :

« **Gratitude, qualité relationnelle et santé psychique** » : **Rebecca SHANKLAND**, Psychologue, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, Auteur de plusieurs ouvrages dont « La psychologie positive » Ed. Dunod.

« **Régulation émotionnelle parentale et bienêtre** » : **Oriane CHERRIER**, Psychologue clinicienne, Thérapeute familiale et de couple, Praticienne EMDR Europe certifiée pour enfants, adolescents et adultes, Praticienne ICV, Titulaire du DU "L'attachement : concepts et applications" (Paris 7), Formée en Discipline Positive, Formatrice Institut Michel Montaigne Bordeaux.

Marie BAUDIN, Thérapeute familiale et de couple, Praticienne ICV, Praticienne EMDR Europe, Praticienne thérapie Sensorimotrice, Formée au programme MBSR (Mindfulness-Based Stress Reduction ou « Réduction du stress basée sur la pleine conscience), Formée à la théorie de l'attachement et à la régulation émotionnelle, Superviseur, Formatrice Institut Michel Montaigne Bordeaux.

Jeudi 21 Novembre 2019 : 9h/16h30 (buffet déjeunatoire sur place inclus)

Matinée :

« **Mettre en œuvre un programme de psychologie positive : le programme CARE (Cohérence, Attention, Relation, Engagement)** » : **Jean-Paul DURAND**, Formateur à l'approche centrée solution ; Enseignant dans le DU de psychologie positive Université de Grenoble Alpes et à l'IUT2 de carrières sociales, Auteur de « Mettre en œuvre un programme de psychologie positive : le programme CARE », Ed. Dunod.

« **Discipline Positive, histoire, aspects théoriques et apprentissage expérientiel : développer au quotidien les sentiments d'appartenance et d'importance dans l'encouragement** » : **Béatrice SABATÉ**, Psychologue clinicienne, Membre fondateur de l'Association Discipline Positive France (ADPF), Maître formatrice en Discipline Positive. Traductrice de Jane Nelsen sur les ouvrages de Discipline Positive, Paris.

Après-midi :

« **Oser le corps en psychothérapie pour (re)trouver la pleine expression de soi : Principes et interventions de la Thérapie Sensorimotrice** » : **Raphaël GAZON**, psychologue clinicien, formateur en Thérapie Sensorimotrice, directeur du centre PEPS-E (Psychothérapie et Pratiques Spécialisées dans le traitement des troubles Émotionnels), Liège, Belgique.

« **Mindfulness for children and parents : A wise path for well – being** » : **Eline SNEL**, Fondatrice de l'Académie internationale pour l'enseignement de la pleine conscience, thérapeute et formatrice indépendante, Pays-Bas, Auteur de «[Calme et attentif comme une grenouille](#)» ED. Les Arènes. Intervention traduite par Susanne ATTEMA-LACOMBE, Psychologue clinicienne, Institut Michel Montaigne Bordeaux.

DATES

20/11/2019, 21/11/2019.

HORAIRES

9h/17h (J1) et 9h/16h30 (J2)

LIEU

Le Rocher Palmer - 1 rue Aristide Briand - 33150 CENON

COÛT

Inscription individuelle (prise en charge personnelle) montant net :	380,00 €
Inscription institutionnelle (prise en charge pas institution) montant net :	430,00 €